



Paroisse  
Sainte Jeanne  
de Chantal

# Denier de l'Église 2019

C'est le début de la campagne **Denier de l'Église 2019** dans toute l'Ile de France.

Le **Denier de l'Église** est la ressource essentielle de la paroisse qui doit faire face à toutes ses dépenses liées à son fonctionnement.

Votre soutien financier est donc indispensable pour la réalisation de toutes les activités de la paroisse et plus simplement pour assurer sa mission dans le quartier de la Porte de Saint Cloud.

Saint Paul nous rappelle : *« Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit »* (Ga 6,6).

A Sainte Jeanne de Chantal, environ 850 personnes contribuent au **Denier de l'Église**. Depuis deux ans, une diminution du nombre de donateurs est constatée. Ce

**dont nous avons besoin, au-delà du renouvellement, c'est d'avoir de nouveaux donateurs.**

**Ayez le courage d'en parler autour de vous, notamment aux plus jeunes qui vous sont proches ; même les contributions modestes sont les bienvenues ; et en optant pour l'avis de prélèvement mensuel, la contribution est plus légère à supporter.**

**Les dons au titre du **Denier de l'Église** bénéficient de déductions de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Mais ceci n'est pas l'essentiel, ce qui compte, c'est de se sentir suffisamment attaché à l'Église pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission durablement.**

**Je sais pouvoir compter sur vous, et vous remercie de soutenir votre paroisse. Soyez assurés de ma chaleureuse prière.**

**Abbé Arnaud BANCON+, curé**

## Que donner ?

Que donner ? Chacune ou chacun est libre de donner le montant de son choix. Il n'y a pas de petit don, chaque don est précieux. Selon leurs charges, certains choisiront de donner un pourcentage de leurs revenus, par exemple 1% ou 2%. Des étudiants donneront l'équivalent d'un baby-sitting ou d'une place de cinéma. Les jeunes professionnels sont invités à souscrire à un prélèvement automatique de 5€/10€ ou plus par mois. La régularité est importante.

## La déduction fiscale

Pour tout versement, un reçu fiscal vous sera adressé, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre contribution au denier de l'église.

## Comment donner ?

- Par chèque (libellé à l'ordre de la « Paroisse Sainte Jeanne de Chantal – ADP »)
- En espèces
- Par prélèvement automatique : soit par bulletin de don qui doit être daté, signé et accompagné de votre RIB), soit en ligne : [www.paris.catholique.fr/-don-par-prelevement-automatique-.html](http://www.paris.catholique.fr/-don-par-prelevement-automatique-.html)
- Par carte bancaire (bornes à disposition dans l'église et sur le site Internet de la paroisse) : [www.saintejeannedechantal.com](http://www.saintejeannedechantal.com) rubrique « Denier de l'Église ».



## En 2018, combien coûte...

Un jour de la vie de la paroisse	<b>2 300 €</b>
Chauffage des locaux (église et presbytère)	<b>38 000 € par an</b>
Coût moyen d'un salarié (rémunération et charges)	<b>2 800 € par mois</b>
Traitement d'un prêtre + charges	<b>1276 € + 538 € par mois</b>
Télécommunication	<b>400 € par mois</b>
Feuille hebdomadaire tirée en 700 exemplaires	<b>300 € chaque week-end</b>



## La paroisse en 2018

<b>18 000 habitants</b> dans la paroisse
<b>1 100 fidèles</b> à la messe chaque week-end
<b>840 foyers donateurs</b> au Denier de l'Église
<b>250 enfants</b> et jeunes à l'Éveil à la Foi, au Catéchisme (paroisse/école Lamazou), à l'Aumônerie, à l'Oasis
<b>6 messes</b> dominicales
<b>10 messes</b> en semaine
<b>14 mariages</b> préparés
<b>2 mariages</b> célébrés
<b>80 baptêmes</b> préparés
<b>54 baptêmes</b> célébrés
<b>69 obsèques</b> célébrées



## Évolution du denier de l'église sur 7 années

<b>Année</b>	<b>Montant des dons</b>		<b>Nombre de donateurs</b>	
<b>2012</b>	326 180	↗	955	↗
<b>2013</b>	304 594	↘	870	↘
<b>2014</b>	328 730	↗	915	↗
<b>2015</b>	327 950	→	900	→
<b>2016</b>	316 644	↘	860	↘
<b>2017</b>	324 801	↗	866	↗
<b>2018</b>	<b>330 154</b>	↗	<b>840</b>	↘